

En raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement, la grande majorité des chantiers de Seine Maritime sont à l'arrêt. La protection des salariés étant une priorité pour les entreprises du secteur de la construction, l'ensemble de la filière est à l'arrêt, depuis les usines de fabrication jusqu'aux PME qui posent le matériel. Certaines petites entreprises, qui ont malgré tout décidé de continuer pour ne pas faire faillite, devraient perdre entre 50 et 60% de leur chiffre d'affaires en mars.